Réseau 3AR | Association Aquitaine des Achats Publics Responsables

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Achats Publics Responsables et FIN DE VIE DU MOBILIER

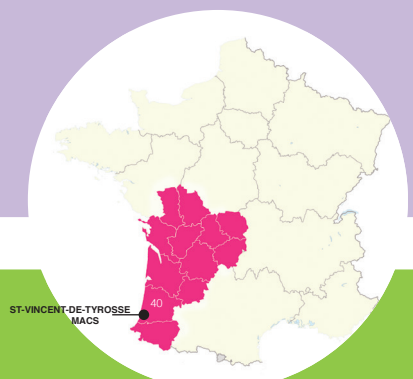
FICHE IDENTITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

Nombre d'agents : 170
62 000 habitants

Notre contact :
Nathalie Lanneluc-Justes,
responsable du service marchés publics
Tél : 05 58 77 69 67
Mail: nathalie.lanneluc-justes@cc-macs.org

Structure adhérente au réseau 3AR depuis 2013



• TYPE DE MOBILIER ACHETÉ :

Dans le cadre des travaux d'extension du siège de la Communauté de communes MACS, la nouvelle salle du conseil ainsi que le nouveau restaurant administratif vont être totalement équipés.

• PROCEDURES :

Marché de fournitures portant sur l'achat et l'installation d'équipements mobiliers. Marché d'une durée de **3 ans et d'un montant maximal de 160 KE**.

• ORGANISATION DES ACHATS DE LA STRUCTURE :

La Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) s'est engagée en 2014, dans **une démarche de transition énergétique** visant un territoire qui produit autant d'énergie, 100 % renouvelable, qu'il en consomme.
En d'autres termes, **un territoire à énergie positive (TEPOS)**.

Dans le cadre de cette démarche, un engagement en matière d'« achats publics responsables » est formalisé.

Extraits de la fiche-action TEPOS 12 : « Mettre en œuvre une politique d'achat responsable »:
L'action consiste à formaliser et mettre en place des méthodes assurant l'intégration de critères environnementaux dans le cadre des achats réalisés.
Le résultat attendu est l'optimisation des achats par une meilleure définition des besoins, une prise en compte du coût global, une planification et une anticipation des achats…

EN SAVOIR + SUR LA GESTION DE VOTRE MOBILIER « PROFESSIONNEL » EN FIN DE VIE ?

- Comment la filière est-elle structurée et comment y avoir recours ?
- Comment faciliter la gestion de la fin de vie de vos équipements dès l'achat ?

Un recueil d'aide à la décision sur www.valdelia.org

Association Aquitaine des Achats Publics Responsables — ValdeliA, Le recyclage au service des professionnels — FCBA

Gestion de la fin de vie du mobilier professionnel

ZOOM SUR

À chaque renouvellement de mobilier, la Communauté de communes MACS vise à structurer la réutilisation par le don de mobilier à des associations ou le recyclage du mobilier professionnel conformément aux dispositions réglementaires.
Les déchèteries des collectivités étant réservées au mobilier à usage domestique, une structure contractualisant avec l'éco-organisme VALDELIA pour être « Point d'Apport Volontaire » et en capacité d'assurer le traitement des équipements « pros » a été identifiée sur le territoire. L'échéance de 2018 permet d'organiser en anticipation les modalités d'évacuation via cette structure de l'Economie Sociale et Solidaire (Association API'UP).

Tout savoir sur API'UP >> http://dudechetaudesign.com/

L'INTERVIEW

NATHALIE LANNELUC-JUSTES

« L'attribution du marché publié en janvier 2016, s'est appuyée sur 3 critères d'attribution (conformément aux dispositions de l'art. 62 du Décret N°2016-360): «qualité technique et environnementale» pour 45 % de la note, prix à 40 % et délais (15 %).

Au-delà des points évaluant l'écoconception des produits, 15 points étaient attribués sur la base d'un mémoire environnemental articulé autour de 3 axes relatifs au cycle de vie des équipements : politique environnementale de l'entreprise, performances de l'offre sur la base des écolabels proposés dans le bordereau des prix, mais aussi, modalités de gestion et de valorisation des équipements mobiliers récupérés en fin de vie !

« Lors de l'accompagnement nous avons défini des éléments relatifs au cycle de vie du mobilier objectivement vérifiables. Des éléments utilisés pour construire des trames d'évaluation des entreprises conformes aux principes de la commande publique (lien à l'objet des marchés, égalité de traitement) » … »

PAV/CMV… LE POINT SUR LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ELÉMENTS D'AMEUBLEMENTS (DEA) PROFESSIONNELS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

• **Les Points d'Apports Volontaires (PAV)** sont des sites permettant à tout détenteur de remettre des lots de DEA professionnels inférieurs à 20 m³ ou 2,4 tonnes afin de les massifier avant leur transport vers un centre de traitement.

• **Les Centres de Massification Volontaire (CMV)** désignent les opérateurs (fournisseurs de mobilier, déménageurs) qui volontairement et en partenariat avec l'éco-organisme VALDELIA se proposent de récupérer le mobilier professionnel usagé ou dégradé.
Les CMV massifient les équipements pour atteindre le seuil de 20 m³ permettant de solliciter une benne Valdelia et de les orienter vers un centre de traitement.

Identifier les PAV près de chez vous >> www.valdelia.org



@ Pour aller plus loin, vos contacts !

> Frédéric Bazille, réseau 3AR : asso@achatsresponsables-aquitaine.fr
>Contact tehnique VALDELIA: contact@valdelia.org
>Emilie Bossanne, FCBA : emilie.bossanne@fcba.fr

Association Aquitaine des Achats Publics Responsables

ValdeliA Le recyclage au service des professionnels

FCBA